

Mandat

1. OBJECTIF ET CHAMP D'ACTION DU GROUPE

Le groupe de perspectives économiques détermine un choix d'hypothèses économiques pertinentes, concernant notamment l'évolution des PIB suisse et genevois, des prix à la consommation à Genève, des taux d'intérêt à court et à long termes et du taux de chômage à Genève. Il élabore une synthèse trimestrielle dans laquelle sont présentées ces hypothèses.

Le groupe de perspectives économiques ne se prononce pas sur les estimations budgétaires, notamment celles des recettes fiscales, retenues par les autorités exécutives du canton et des communes.

2. NATURE DES TRAVAUX ET DESTINATAIRES

La synthèse trimestrielle comprend de brefs tableaux et graphiques présentant l'évolution des hypothèses économiques pertinentes ainsi qu'un commentaire succinct. Elle doit permettre aux magistrats des exécutifs cantonal et communaux ainsi qu'aux directions des entreprises publiques de disposer d'informations utiles dans le cadre, d'une part, des procédures budgétaires (de la préparation au vote des budgets) et, d'autre part, de la révision des attentes budgétaires en cours d'exercice (contrôle budgétaire et extrapolations nécessaires pour le bouclage des comptes).

Les destinataires des synthèses trimestrielles sont en priorité :

- les conseiller-ère-s d'Etat et la Chancelière d'Etat ;
- les conseiller-ère-s administratifs-tives communaux-ales en charge des finances ;
- les directeur-trice-s financier-ère-s départementaux-ales de l'Etat de Genève ;
- les directeur-trice-s des principales entreprises publiques genevoises.

Les synthèses trimestrielles sont mises également à disposition du public sur Internet.

3. FORME, COMPOSITION, ORGANISATION ET MODE DE DECISION

Le groupe de perspectives économiques est placé sous la haute surveillance du président du Conseil d'Etat.

La composition du groupe de perspectives économiques est dictée par la volonté de mettre en commun à la fois des analyses macro-économiques et des expertises relatives aux réalités et observations de l'économie régionale.

Le groupe de perspectives économiques est un groupe de réflexion, un lieu d'échange d'informations et de discussions. Il mène ses réflexions de manière indépendante des autorités politiques cantonales et communales. Les avis exprimés par ses membres n'engagent pas leur employeur respectif.

Le groupe de perspectives économiques se réunit en général une fois par trimestre. Le contenu des synthèses trimestrielles est établi par consensus. En l'absence de consensus, il l'est à la majorité des membres du groupe.

La présidence et le secrétariat du groupe sont assurés par l'office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Aucun jeton de présence n'est accordé aux membres du groupe de perspectives économiques. Cas échéant, le financement des dépenses du groupe est assumé par le département du tutelle de l'OCSTAT.

15 janvier 2019